LIGUE MÉDITERRANÉENNE DE BILLARD

RÈGLEMENT SPORTIF

COMPÉTITIONS CARAMBOLE

SAISON SPORTIVE 2026 – 2027

Édition /4 du 02/09/2026

Document de référence pour l'organisation et le déroulement des compétitions L.M.B

SOMMAIRE

RÈGLEMENT SPORTIF DE LA LIGUE MÉDITERRANÉENNE DE BILLARD

Compétitions carambole

Saison 2026 – 2027

Édition structurée et harmonisée — saison sportive 2026–2027

CHAPITRE I : Généralités

Article 1.1 : Prérogatives

Article 1.2 : Nombre de tournois

Article 1.3 : Compétitions officielles

Article 1.4 : Règles d'inscriptions

Article 1.5 : Périodes d'inscriptions

Article 1.6 : Nombre de joueurs

Article 1.7 : Établissement de la classification

Article 1.8 : Conditions d'accès aux tournois N3/R1

Article 1.9 : Principe cumulatif des conditions

Article 1.10: Nouveaux joueurs

CHAPITRE II : Descriptions et Fonctionnements des Tournois

Article 2.1 : Généralités

Article 2.2 : Les poules « en serpentin »

Article 2.3 : Catégorie et distance.

Article 2.4 : Priorité d'inscription pour les clubs

Article 2.5 : Attribution de points aux tournois

CHAPITRE III : Formats, Distances et Déroulés des Tournois

Article 3.1 : Attribution des billards

Article 3.2 : Formats en poule de 2 à 12 joueurs

Article 3.3 : Distances de jeu

Article 3.4 : Déroulement d'un match

CHAPITRE IV : Gestions des Tournois

Article 4.1 : Arbitrage

Article 4.2 : Gestion informatique des tournois

CHAPITRE V : Finale de Ligue

Article 5.1 : Généralités

Article 5.2 : Les régionaux, comment se qualifier ?

Article 5.3 : Les nationaux, comment se qualifier ?

Article 5.4 : Les dames, comment se qualifier ?

Article 5.5 : Organisation des finales de ligue

Article 5.6 : Déroulement des finales de ligue

Article 5.7 : Absence d'organisation

Article 5.8 : Forfait non signalé ou sans prévenir

Article 5.9 : Critérium Régional

CHAPITRE VI : Championnats de France par équipes de clubs

Article 6.1 : Championnat par équipes de clubs en JDS ou 3B en D2, D3, D4 et D5

CHAPITRE VII : Championnat 5 Quilles

Article 7.1 : Tournoi de Ligue

Article 7.2 : Finale de Ligue

Article 7.3 : Par équipe D2

ANNEXES

ANNEXE I : Catégories et Distances de Tournois et finales de Ligue

ANNEXE II : Catégories et Distances de Finales de Ligue

ANNEXE III : Catégories et Distances Fédérales

ANNEXE IV: Règlement Fédéral

1

CHAPITRE I : Généralités

Article 1.1 : Prérogatives.

- Pour les Régionaux : R1, R2, R3, R4 et 4 billes.
  Les compétiteurs classés R2, R3, R4 à la libre, R1 et R2 à la Bande et au 3 bandes, ainsi que les joueurs de 4 billes sont directement rattachés à leurs Comités Départementaux (CDB) et Districts respectifs.

  *Les R1 qui n'ont pas de championnats départementaux ou de district sont rattachés à la Ligue Méditerranéenne.

  ***Une harmonisation des règlements sportifs des CDB et Districts est souhaitée pour une parfaite équité.**
- Pour les Nationaux Master, N1, N2, N3 et R1*
  Les compétiteurs classés M, N1, N2, N3 et R1* dans les modes de jeux de la Libre, du Cadre 47/2 & 42/2,

  de la Bande et du 3 Bandes sont rattachés à la Ligue Méditerranéenne.
- Pour la catégorie Dames : catégorie unique au mode de jeu « libre » qui regroupe les catégories de R1 à R4
  Les compétitrices sont rattachées à la Ligue Méditerranéenne.

Article 1.2 : Nombres de tournois.

La ligue propose cinq tournois.

- **Un Tournoi Principal dans chaque département.**
- **Avec la possibilité d'ajouter d'autres tournois si une liste d'attente existe.**

Article 1.3 : Compétitions officielles.

- La Commission Sportive de la Ligue organise et gère les compétitions officielles qui sont :
- Les finales de Ligue.
- Les championnat 5 quilles.
- Les challenges vétérans par équipes.
- Le championnat de France par équipes jeux de série divisions 2,3, 4 et 5.
- Le championnat de France par équipes 3 bandes divisions 2,3, 4 et 5.

Et les phase de ligue pour accéder aux finales de France.

Article 1.4 : Règles d'inscriptions.

- Pour les Nationaux, Régionaux et pour la catégorie Dames :
- Les inscriptions sont validées par les CDB et districts respectifs et la ligue sur le site L.M.B.

Article 1.5 : Périodes d'inscriptions.

- Pour les Régionaux : Se référer à votre Comité Départemental de Billard (CDB) ou District.
- Pour les Nationaux et la catégorie Dames : Les inscriptions sont ouvertes environ 30 jours avant la date de l'**évènement sur le site de la Ligue L.M.B.**

Article 1.6 : Nombre de joueurs.

- La Commission Sportive se réserve le droit de compléter les inscriptions, si nécessaire, pour qu'un tournoi puisse avoir lieu.
- Les joueurs licenciés F.F.B affiliés à un club d'une autre ligue **ne peuvent s'inscrire** aux tournois de Ligue L.M.B.
- **IMPORTANT : Afin d'être contacté par le club organisateur et de disposer de recours, le joueur fournira par mail son adresse de messagerie et son n° de tél au club organisateur, dès lors qu'il s'inscrit à un tournoi.**

Article 1.7 : Établissement de la classification.

A la fin du mois de juillet, la nouvelle classification des joueurs est établie pour la saison sportive à venir.
La moyenne de référence retenue au **1er septembre** constitue la base de classification du joueur pour le début de la saison.
Afin de garantir une classification la plus précise et la plus équitable possible, les moyennes des joueurs sont susceptibles d'être **réactualisées après chaque tournoi officiel**, en fonction des résultats enregistrés.
Toute modification de classement ou de moyenne est prise en compte conformément aux dispositions du présent règlement sportif.

Article 1.8 : Conditions d'accès aux tournois N3/R1.

Tous les joueurs classés N3 et R1 sont autorisés à participer aux tournois de la ligue L.M.B dans les disciplines suivantes: Libre, 1 bande et 3 Bandes.

Article 1.9 : Niveau requis en Cadre 42/2 sur 2,80 m.

- **Cadre R1 – Conditions d'accès**

➢ Pour être autorisé à participer à un tournoi N3/R1, le joueur doit remplir **l'ensemble des conditions suivantes** :

Être classé R2 en Libre et justifier d'une moyenne minimale de 2,00 en Libre ;
où
Être classé R1 en Cadre et justifier d'une moyenne minimale de 2,00 au Cadre.

Ces deux conditions sont alternatives et non cumulatives.

Article 1.10 : Nouveaux joueurs.

Il revient au président du club ou au directeur sportif de ce dernier d'évaluer les nouveaux joueurs non classés qui participent à un mode de jeu, afin de communiquer cette évaluation au Directeur Sportif de la Ligue, pour les compétitions régionales et nationales. Il sera en mesure de remplir les listes correspondantes pour les modes de jeu suivants :

- Libre - Cadre - Bande - 3bandes - 4 Billes - 5quilles
- Les joueurs qui sont nouveaux ou qui ne sont pas classés dans la FFB seront désignés comme non classifiés « NC » L.M.B et participeront à leur premier tournoi dans la catégorie suggérée par leur président de club ou leur directeur sportif.
- Suite à son **premier tournoi ou trois matchs**, le Responsable de la Commission Sportive District, CDB et L.M.B le classe en ligue « CL », dans la catégorie correspondant à leur moyenne obtenue, que ce soit en progression ou en régression.

CHAPITRE II : Descriptions et Fonctionnements des Tournois

Article 2.1 : Généralités.

- Tous les clubs sont susceptibles d'organiser une Compétition tournoi de Ligue.
- Selon le mode de jeu, la ligue offre 5 tournois, avec l'option de mettre en place des tournois Bis ou Ter.

Article 2.2 : Les poules « en Serpentin ».

Les tournois se déroulent par poule entre 2 et 3 joueurs sur 1 jour et dans les formats ci-dessous :

*Dans le tournoi requis, le nombre de billard Match ou demi-Match est proportionnel au nombre de poules, Allant de **Un à Quatre** poules au maximum.*

✓ ***Si deux membres du même club se retrouvent dans la même poule**, l'organisateur a le droit, si besoin est, de changer les répartitions des tours de jeu, mais cela doit être fait uniquement par l'accord du directeur sportif de la ligue.*

- ***Dans les finales de ligue, les participants affiliés au même club sont les premiers à entrer en scène, suivant par conséquent les prochains tours de jeu.***

➢Sur un Nombre de 1 Billard Poule unique.

- **2 Joueurs** = 3 tours de jeu.
- **3 Joueurs =** 6 tours de jeu.
- **4 Joueurs** = 6 tours de jeu.

➢Sur un Nombre de 2 Billards

- **5 Joueurs** = 5 Tours de jeu.
- **6 Joueurs =** 2 Poules 3 joueurs soit 3 tours de jeu.

Ensuite une poule de classement de chaque premier et le meilleur second = places 1er/2ème/3ème du tournoi.

Les deux 3èmes de poules et le moins bon second des poules = places 4ème 5ème 6ème du tournoi.

Soit un total de 6 tours de jeu.

Sur un Nombre de 3 Billards

- **7 Joueurs** = **1 Poule de 3 joueurs** et **2 Poules de 2 joueurs**

Ensuite : Une poule de classement de chaque premier = 1er/2ème/3ème

Puis poule des meilleurs seconds = ***.*** a/r 4ème 5ème et une poule des joueurs restant = ***.*** a/r 6ème 7ème

- **8 Joueurs** = **2 Poules de 3 joueurs** et **1 Poule de 2 joueurs**

Ensuite : Une poule de classement de chaque premier = 1er/2ème/3ème une poule de chaque second = 4ème 5ème 6ème et poule restante = ***.*** a/r 7ème 8ème

- **9 Joueurs** = **3 Poules de 3 joueurs.**

Ensuite : Une poule de classement des premiers de chaque poule = 1e /2ème /3ème

une poule de chaque second = 4ème 5ème 6ème 1 et une poule des troisièmes = 7ème 8ème 9ème

Sur un Nombre de 4 Billards

- **10 Joueurs** = **2 Poules de 3 joueurs** et **2 Poules de 2 joueurs**

Ensuite : Une poule de classement des 3 meilleurs premiers de chaque poule = 1er /2ème /3ème

Un poule du moins bon premier et les meilleurs seconds = 4ème 5ème 6ème

Une poule = ***.*** a/r 7ème - 8ème et une Poule = ***.*** a/r 9ème - 10ème

- **11 Joueurs** = **3 Poules de 3 joueurs** et **1 Poule de 2 joueurs**

Ensuite : Une poule de classement des 3 meilleurs premiers de chaque poule = 1er /2ème /3ème

Une poule du moins bon premier et les meilleurs seconds = 4ème 5ème 6ème

Une poule = 7ème 8ème 9ème et une poule = ***.*** a/r 10ème 11ème

- **12 Joueurs** = **4 Poules de 3 joueurs**

Ensuite : Une poule de classement des meilleurs premiers = 1er /2ème /3ème

une poule du moins bon premier et les meilleurs seconds = 4ème 5ème 6ème

Une poule = 7ème 8ème 9ème et une poule = 10ème - 11ème - 12ème

Total 6 Tours de jeux pour l'ensemble des formules de tournoi avec un nombre maximum à 12 joueurs.

Organisation des poules – Adaptation du nombre de participants

Lorsque le nombre total de participants n'est pas divisible par trois, certaines poules peuvent comporter un nombre différent de joueurs afin de permettre une répartition équilibrée des participants. Dans ce cas, une adaptation de la composition des poules à **2, 4 ou 5 joueurs** peut être mise en place.

- **Poule de 2 joueurs :** les joueurs s'affrontent en **match aller-retour-aller**, soit **3 tours de jeu.**
- **Poule de 3 joueurs :** les joueurs s'affrontent en **match aller-retour** soit **6 tours de jeu**.
- **Poule de 4 joueurs :** chaque joueur rencontre l'ensemble des autres joueurs.
- **Poule de 5 joueurs :** chaque joueur rencontre l'ensemble des autres joueurs.

Article 2.3 : Catégorie et distance.

Conditions de jeu

- Quand deux joueurs de catégories différentes s'affrontent les règles de la catégorie supérieure s'appliquent.
- Lorsque le règlement le prévoit, les rencontres peuvent être disputées sur une distance réduite.
- Les finales départementales, de district et les finales de Ligue sont disputées sur la distance normale F.F.B. conformément aux distances réglementaires applicables à la catégorie concernée.
- **Voir : Annexe I Catégorie et distance.**

Article 2.4 : Priorité d'inscription pour les clubs.

1- **Pour les R1** : Dans le cas d'un championnat départemental ou district menant à la finale de ligue, les joueurs issus de ce département ou district ne seront pas prioritaires.
2- Un tiers (1/3) des joueurs d'un club organisateur **bénéficient d'une priorité d'enregistrement au tournoi.**
3- Un tiers (1/3) des joueurs **d'un club extérieur** sont retenus sur le tournoi principal.
4- Tous les autres seront ventilés sur les tournois supplémentaires.

- Ce nombre est calculé en divisant le total des joueurs inscrits par club par trois (arrondi à l'entier inférieur si nécessaire).
- **Exemples : Au club organisateur.**
  - 4 Billards : 12 joueurs inscrits → **4 joueurs** prioritaires
  - 3 Billards : 9 joueurs inscrits → **3 joueurs** prioritaires
  - 2 Billards : 6 joueurs inscrits → **2 joueurs** prioritaires
  - 1 Billard : 4-3-2 joueurs inscrits → **1 joueur** prioritaire
- *Si lors de la **dernière compétition** de la Ligue L.M.B, un ou plusieurs participants n'ont pris part à aucun tournois de la ligue, ils ne **seront pas prioritaires** et se retrouveront sur la liste **d'attente**.*

Article 2.5 : Attribution de points aux tournois.

- 🥇 **1er : 150 Pts.**
- 🥈 **2ème : 120 Pts.**
- 🥉 **3ème : 100 Pts.**
- **4ème : 80 Pts.**
- **5ème : 60 Pts.**
- **6ème : 40 Pts.**
- **7ème au 12ème : 20 Pts.**

IMPORTANT : Le Responsable du Jeu doit être qualifié pour gérer les graphiques et enregistrer les résultats sur le site E2i le jour de la compétition sous un délai de 48 heures maximum.

CHAPITRE III : Formats, Distances et Déroulés des Tournois

Article 3.1 : Attribution des billards.

Catégories de joueurs et tailles de billards

- **Master, National 1 et National 2** → jouent **uniquement** sur des billards de **3,10 m**.
- **National 3 et Régional** 1 → jouent **exclusivement** sur des billards de **2,80 m**.

Constitution des poules

- Chaque poule doit être constituée uniquement de joueurs évoluant sur le même format de billard.
- Cas des joueurs classé Régional/1 des départements 04-06-13-83-84 **« voir Article 1.8 »**

Article 3.2 : Formats en poule de 2 à 12 joueurs.

Les poules sont réparties selon le système de serpentin ci-dessous :

- Pour les tournois de 2 à 12 joueurs, une répartition en poules de 3 est effectuée :

  Le serpentin par catégorie puis le serpentin à la moyenne.
- **2 à 5 Joueurs :** Poule **Unique**
- **6 Joueurs :** Poule **A** =1-4-5 - Poule **B** =2-3-6
- **7 à 9 Joueurs :** Poule **A** = 1-6-7 - Poule **B** = 2-5-8 - Poule **C** = 3-4-9
- **10 à 12 Joueurs :** Poule **A** = 1-8-9 - Poule **B** = 2-7-10 - Poule **C** = 3-6-11 - Poule **D** = 4-5-12
- **le classement du tournoi en appliquant la règle des poules :**
- **Points de Match → Moyenne → Reprises → Meilleure Série → Moyenne à l'inscription.**

Article 3.3 : Distances de jeu.

- **Les distances de chaque catégorie sont à télécharger *.**
- ***. Le fichier tableau des distances sur Excel est mis à disposition pour les clubs**
- **sur le site : Carambole/ Graphiques LMB**

Article 3.4 : Déroulement d'un match.

- Chaque match se joue sur la distance et les conditions de la catégorie du joueur le mieux classifié.
- Dans le cas d'une égalité, les matchs par poules se jouent sans prolongation.

CHAPITRE IV : Gestions des Tournois

Article 4.1 : Arbitrage.

Arbitrage des rencontres : le directeur de jeu organise l'arbitrage comme le stipule le code sportif F.F.B.

Aucun match ne doit se dérouler en Auto Arbitrage.

- **Modes Libre, Cadre, Bande, 3 Bandes et 5 Quilles** : l'arbitrage est assuré collectivement par les joueurs exempts ou par un ou plusieurs arbitres du club organisateur.
- **Une feuille de match doit être remplie et signée pour chaque match.**

Article 4.2 : Gestion informatique des tournois.

- La saisie des matchs se passe sur la plateforme e2i.
- Seuls les responsables sportifs du club organisateur sont habilités à saisir les résultats.
- Les graphiques des différents tournois sont disponibles en téléchargement sur le site L.M.B dans /Carambole/Graphiques L.M.B.

  NB : Nous pouvons apporter des mises à jour aux graphiques mis en téléchargement. Il est donc conseillé de télécharger chaque fois que nécessaire le graphique vierge correspondant au tournoi, plutôt que d'utiliser un ancien graphique précédemment téléchargé.
- Sur le site L.M.B, les joueurs sélectionnés ont reçu une convocation indiquant : les dates et heures de convocation. Il est impératif que les joueurs qui font forfait informent le directeur sportif de la ligue L.M.B et le club organisateur dans les plus brefs délais.
- Un match non joué ne doit en aucun cas être saisi sur le site fédéral.

Rappel : En cas d'erreur, les résultats peuvent être corrigés par le Responsable Carambole du club organisateur dans les 48 heures après le début de la saisie. Au-delà, seul le Responsable de la CSC a l'habilitation pour modifier la saisie, mais le club doit fournir copie des feuilles de matchs concernés.

CHAPITRE V : Finale de Ligue

Article 5.1 : Généralités.

- Le club hôte doit avoir suffisamment de tables de billard pour organiser la finale.
  2 Billards pour une finale comportant les **5** participants **sur une seule journée**.
- Les vainqueurs des finales de Ligue sont déclarés :
  « CHAMPIONS DE LA LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD. »

Les finales de Ligue sont qualificatives pour la suite des compétitions en finales Nationales si elles sont organisées par la Fédération Française de Billard.

Article 5.2 : Les régionaux, comment se qualifier ?.

La finale de ligue se jouera en poule unique de cinq joueurs pour les R1, R2, R3, R4 selon la répartition suivante :

Le District 06-83 désigne ses 2 qualifiés pour la finale de Ligue.

Le District 13-84 désigne ses 2 qualifiés pour la finale de Ligue.

Le District 04 désigne son qualifié pour la finale de Ligue.

Les moyennes retenues sont celles réalisées lors des finales.

***Cas des Régionales 1 qui n'ont pas de championnat départemental ou district.**

Pour les R1 qualifiés via les tournois de Ligue la même règle que celle des nationaux s'applique. Voir Art.5.3.

En cas désistement multiple la finale pourrait avoir lieu avec 4, 3 ou 2 concurrents.

Certaines finales de Ligue sont qualificatives pour la finale Nationale par équipes de Ligue lors du Critérium Régional en fin de saison.

Article 5.3 : Les nationaux, comment se qualifier ?

Qualification et classement pour la Finale de Ligue

- Pour les compétitions de **Libre, Cadre, Bande et 3 Bandes**, l'attribution des points est effectuée en fonction de la **catégorie sportive** concernée.
- Pour pouvoir prétendre à la **Finale de Ligue**, un joueur doit normalement avoir participé à **au moins trois compétitions** dans la catégorie concernée.
- Pour l'établissement du **classement général qualificatif**, seuls les **trois meilleurs résultats obtenus par chaque joueur** sont pris en compte.
- Le classement qualificatif est établi en fonction du **nombre total de points obtenus lors des trois meilleurs tournois**.
- À titre complémentaire, pour les **cinq premiers joueurs du classement**, sont également mentionnées :
  - la **moyenne générale** ;
  - la **meilleure série** réalisée.
- À l'issue de la période de qualification, le joueur classé **premier** bénéficie d'une **priorité pour organiser la Finale de Ligue dans son club**, sous réserve de l'accord de la Ligue et du respect des conditions d'organisation.
- **Seuls les cinq premiers joueurs du classement final sont qualifiés pour participer à la Finale de Ligue L.M.B.**
- En cas de désistement d'un ou plusieurs joueurs qualifiés, la Finale de Ligue pourra exceptionnellement être disputée avec **quatre, trois ou deux concurrents**, sans obligation de repêcher un joueur classé au-delà de la cinquième place.

Cas particulier : catégorie avec un seul ou deux concurrents

- Si seulement **deux joueurs de la LMB sont classés dans une même catégorie**, la participation à **une seule compétition** suffit pour permettre aux joueurs concernés de prétendre à la qualification pour la Finale de Ligue, sous réserve du classement et des conditions générales prévues au présent règlement.
- Lorsqu'une catégorie ne compte **qu'un seul joueur licencié**, celui-ci est **dispensé de l'obligation de participer à un nombre minimum de compétitions**.
- Dans ce cas, le joueur unique est déclaré **Champion de Ligue L.M.B.** dans sa catégorie et obtient directement sa qualification pour la **Finale de France**, sous réserve des dispositions fédérales applicables.

Article 5.4 : Les Dames, comment se qualifier ?.

- Se référer au règlement sportif de la L.M.B.

Article 5.5 : Organisation des finales de ligue.

Joueurs régionaux 2-3-4 : Le lieu d'organisation est à l'avantage du club dont le joueur a la meilleure moyenne réalisée lors de la finale de district ou départementale, parmi les cinq joueurs retenus. En cas désistement du club c'est le second à la moyenne.

Joueurs régionaux 1 : C'est comme les nationaux.

Joueurs nationaux : Le lieu d'organisation est à l'avantage du club dont le joueur a la meilleure place, parmi les cinq joueurs retenus : en cas d'égalité de point, la meilleure moyenne sera comptabilisée.

- **Les clubs organisateurs** : Les clubs doivent fournir les arbitres de Ligue nécessaires et, si besoin, demander au responsable de la Commission Arbitrage de la Ligue de proposer des arbitres.
- **Les distances** : Toutes les finales se jouent en distances normale F.F.B.

Article 5.6 : Déroulement des Finales de Ligue.

- Les finales de Ligue de catégorie **Nationale** se jouent à **5 joueurs**.
  « Nombre de 2 billards au minimum pour une finale sur 1 jour »

- Les finales de Ligue de catégorie **Régionale** se jouent à 5 joueurs.
  « Nombre de 2 billards au minimum pour une finale sur 1 jour »

Article 5.7 : Absence d'organisation.

- En cas de d'impossibilité d'organisation de la finale par le club du premier joueur, c'est le club du second joueur qui devient prioritaire… Et ainsi de suite.
  - L'absence de club organisateur entraînerait l'annulation de la finale concernée et :
  - Pour les joueurs nationaux et régional 1, c'est le joueur premier au classement L.M.B qui serait déclaré Champion de la Ligue Méditerranée.
  - Pour les joueurs régionaux 2-3-4, il n'y aurait pas de champion de ligue de la catégorie concerné.

Article 5.8 : Forfait non signalé ou sans prévenir.

La ligue souhaite rappeler que tout forfait non signalé entraînera une sanction, à savoir le refus d'inscription aux trois prochains tournois dans la même discipline l'année suivante.

Article 5.9 : Critérium Régional.

- Les finales R1 et R2 à la libre, R1 à la bande et R1 au 3 bandes sont qualificatives.
  Les vainqueurs doivent rapidement confirmer qu'ils participeront au Critérium régional, sans quoi un appel serait fait aux suivants dans l'ordre du classement.

CHAPITRE VI : Championnats de France par équipes carambole

Article 6.1 – Dispositions générales

La Ligue Méditerranée de Billard (LMB) organise et coordonne, pour les clubs de son ressort territorial, les compétitions régionales par équipes permettant l'accès aux Championnats de France organisés par la Fédération Française de Billard (FFB).

Les compétitions par équipes sont organisées dans les deux spécialités suivantes :

- **Jeux de série** : Libre, Cadre et 1 Bande.
- 3 Bandes.

Les compétitions sont ouvertes aux clubs régulièrement affiliés à la FFB et à la LMB, sous réserve du respect des conditions administratives, sportives et financières définies par le présent règlement.

Les dispositions fédérales en vigueur constituent la référence pour les phases nationales et les Championnats de France.

Article 6.2 – Championnats par équipes – Jeux de série

Les Championnats de France par équipes de Jeux de série sont organisés selon les divisions fédérales suivantes :

Division	Dénomination	Spécialités
Fédérale 2	JDS F2	Libre – Cadre – 1 Bande
Fédérale 3	JDS F3	Libre – Cadre – 1 Bande
Fédérale 4	JDS F4	Libre – Cadre – 1 Bande

La LMB organise les compétitions régionales et les qualifications permettant aux équipes de son territoire d'accéder aux compétitions fédérales, conformément aux dispositions publiées par la FFB.

Article 5.2.1 – Composition d'une équipe

Une équipe est constituée de joueurs licenciés dans le même club.

La composition de l'équipe doit respecter :

1. Les catégories de classement autorisées pour la division concernée ;
2. Les conditions d'affiliation et de licence FFB ;
3. Les éventuelles restrictions fédérales concernant le classement des joueurs ;
4. Les règles relatives aux mutations et changements de clubs ;
5. Les dispositions spécifiques publiées par la Commission nationale Carambole.

Le capitaine de l'équipe est responsable de la conformité de la composition de son équipe.

Article 6.2.2 – Organisation d'une rencontre

Une rencontre comprend les parties correspondant aux disciplines prévues par la division.

Pour les Jeux de série, les disciplines concernées sont :

- Partie Libre ; Cadre ;1 Bande.

L'ordre des disciplines et des joueurs est fixé par le règlement particulier de la compétition ou par les dispositions fédérales applicables.

Les résultats individuels sont enregistrés dans le classement de la rencontre et contribuent au classement général de l'équipe.

Article 6.3 – Championnats par équipes – 3 Bandes

À compter de la saison 2026-2027, la FFB fait évoluer la dénomination des divisions du 3 Bandes par équipes.

La pyramide fédérale est désormais constituée de :

1. **Top Ligue** ;
2. **Fédérale 1** ;
3. **Fédérale 2** ;
4. **Fédérale 3** ;
5. **Fédérale 4**.

Cette nouvelle nomenclature résulte de la réforme fédérale applicable à la saison 2026-2027.

La LMB assure la gestion des équipes relevant de son territoire dans le respect des dispositions fédérales.

Article 6.4 – Conditions d'engagement

Tout club souhaitant engager une équipe doit :

- Être régulièrement affilié à la FFB ;
- Être affilié à la LMB ;
- Être à jour de ses obligations administratives et financières ;
- Disposer de joueurs licenciés régulièrement qualifiés ;
- Respecter les dates limites d'inscription ;
- Disposer d'une salle répondant aux exigences réglementaires ;
- Respecter les obligations relatives à l'arbitrage et à la tenue des compétitions.

Toute équipe engagée doit être en mesure d'accueillir une rencontre dans des conditions conformes au cahier des charges fédéral et régional.

Article 6.5 – Joueurs autorisés

Seuls les joueurs titulaires d'une licence sportive en cours de validité peuvent participer à une compétition par équipes.

Un joueur ne peut représenter qu'un seul club dans une même compétition pendant la saison sportive, sous réserve des dispositions fédérales relatives aux mutations et aux changements de club.

La qualification sportive d'un joueur est déterminée par son classement officiel en vigueur et par les conditions d'accès propres à la division.

La LMB peut effectuer tout contrôle nécessaire avant ou pendant la compétition.

Toute participation irrégulière peut entraîner la perte de la rencontre ou la sanction prévue par les règlements fédéraux.

Article 6.6 – Classement des équipes

Le classement général est établi selon les résultats obtenus lors des rencontres.

Sont notamment pris en compte :

1. Le nombre de rencontres gagnées ;
2. Le nombre de rencontres nulles, lorsqu'elles sont prévues ;
3. Le nombre de rencontres perdues ;
4. Les résultats individuels ;
5. Les points de match ;
6. Les critères de départage définis par le règlement de la compétition.

En cas d'égalité, le départage est effectué selon les critères prévus par le règlement fédéral ou, à défaut, par le règlement particulier de la compétition L.M.B.

Article 6.7 – Montées et descentes

À l'issue de la saison sportive, les équipes sont classées selon leur niveau de compétition.

Les modalités de montée et de descente sont déterminées par :

- le règlement fédéral ;
- le nombre de places disponibles dans la division supérieure ;
- les résultats sportifs ;
- les éventuelles phases de qualification ou barrages ;
- les décisions de la Commission nationale Carambole.

Pour les compétitions régionales LMB, les modalités précises sont publiées avant le début de chaque saison sportive.

Article 6.8 – Qualification pour les Championnats de France

La LMB peut organiser des phases qualificatives régionales permettant de déterminer les équipes représentant la Ligue dans les Championnats de France.

La qualification est attribuée selon les résultats sportifs obtenus dans la compétition régionale.

L'équipe qualifiée doit respecter l'intégralité des conditions fédérales d'engagement.

La LMB transmet à la FFB les résultats et la composition officielle des équipes qualifiées dans les délais prévus.

Article 6.9 – Forfait

Toute équipe déclarant forfait doit prévenir la Commission Sportive LMB dans les meilleurs délais.

Un forfait non justifié ou répété peut entraîner :

- La perte de la rencontre ;
- Une pénalité sportive ;
- Une pénalité financière ;
- L'exclusion de la compétition ;
- Une éventuelle rétrogradation selon les dispositions fédérales.

Les frais éventuellement engagés par l'équipe adverse peuvent être mis à la charge de l'équipe forfaitaire conformément aux dispositions financières applicables.

Article 6.10 – Feuille de rencontre

Avant chaque rencontre, les capitaines présentent la composition officielle de leur équipe.

La feuille de rencontre doit mentionner :

- Le nom du club ;
- La division ;
- La date et le lieu ;
- L'identité des joueurs ;
- Leur numéro de licence ;
- Leur catégorie ;
- Les disciplines disputées ;
- Les résultats ;
- Les signatures des capitaines.

La feuille de rencontre doit être transmise à la L.M.B dans le délai fixé par la Commission Sportive.

Article 6.11 – Arbitrage et direction sportive

Chaque rencontre doit être organisée dans des conditions permettant d'assurer :

- La régularité sportive ;
- L'arbitrage ;
- La tenue des feuilles de match ;
- La saisie des résultats ;
- Le respect du règlement sportif ;
- La transmission des résultats à la L.M.B.

Le club recevant est responsable de l'organisation matérielle de la rencontre.

Article 6.12 – Dispositions particulières L.M.B

La LMB peut adapter certaines modalités d'organisation afin de tenir compte :

- Du nombre d'équipes engagées ;
- Des distances géographiques ;
- Des disponibilités des clubs ;
- Du nombre de billards disponibles ;
- Des contraintes du calendrier fédéral.

Ces adaptations doivent être publiées avant le début de la compétition.

Elles ne peuvent toutefois pas être contraires aux dispositions impératives du Code Sportif et des règlements de la F.F.B.

Article 6.13 – Référence réglementaire

Pour tout point non prévu par le présent règlement, il est fait application, dans l'ordre suivant :

1. Des règlements de la Fédération Française de Billard ;
2. Du Code Sportif Carambole ;
3. Des dispositions particulières de la Commission nationale Carambole ;
4. Du présent Règlement Sportif L.M.B ;
5. Des règlements particuliers de la compétition.

La Commission Sportive L.M.B est compétente pour interpréter les dispositions du présent règlement dans le cadre des compétitions régionales.

Toute décision susceptible d'avoir une incidence sur une qualification nationale doit respecter les dispositions fédérales en vigueur.

NOTE POUR LA SAISON 2026-2027

Le présent chapitre devra être lu conjointement avec les dispositions fédérales publiées pour la saison 2026-2027.

La F.F.B a publié un nouveau document relatif aux réformes de la saison 2026-2027 et un nouveau Code sportif Carambole dater du 29 juillet 2026.

La L.M.B pourra donc intégrer dans ses annexes les tableaux détaillés des distances, distances réduites, reprises, catégories, moyennes et modes de sélection applicables à chaque division.

CHAPITRE VII : Championnat 5 Quilles

Article 7.1 : Tournoi de Ligue.

Les qualifications se jouent en 2 sets gagnants de 60 points.

Les joueurs qualifiés pour la Finale de Ligue sont les huit premiers du classement Ligue.

Article 7.2 : Finale de Ligue.

La constitution des poules, l'enregistrement des résultats, le classement par poule seront réalisés avec le logiciel développé par la Ligue des Hauts de France et proposé par le responsable 5 quilles de la F.F.B qui souhaite l'utiliser sur toutes les ligues à l'avenir…

Les poules sont constituées au « serpentin intégral », sur l'ensemble des joueurs de notre ligue.

Pour le premier tournoi qualificatif, les résultats des joueurs de la saison précédente sont pris en compte pour établir le classement et le serpentin.

Le Champion de Ligue est qualifié pour la Finale Nationale de 5 quilles.

Article 7.3 : Par équipe D2.

Finale de ligue 5 Quilles par Équipe Division 2. Se référer au Code Sportif Carambole F.F.B

TITRE XI CHAMPIONNATS PAR EQUIPES DE DIVISIONS.

Article 11 .4. 05 – Division 2.

Article 11 .4. 06 – Composition d'une équipe.

Article 11 .4. 07 – Déroulement.

ANNEXE I : Catégories et Distances L.M.B & F.F.B.

TABLEAU DES CATEGORIES							
Les ligues, les Comités Départementaux et les Districts ont le droit d'établir des distances diminuées et un nombre limité de reprises pour tous les types de jeux.							
MODE	CATEGORIE	DISTANCE			MOYENNE		FORMULE SPORTIVE (MODE DE SELECTION)
			Normale FFB	Réduite L.M.B	3,10 m	2,80 m	
LIBRE	MASTERS	GC	400 Pts	300 Pts (25 rep)	≥ 30,00		Suspension provisoire
	N1	GC	250 Pts	200 Pts 25 rep	≥ 15,00 < 30,00		Poules - 8 joueurs article 6.2.23 Zones : 7
	N2	GC	180 Pts	150 Pts 25 rep	≥ 7,20 < 15,00		Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue 13
	N3	GC	150 Pts	120 Pts 25 rep		≥ 6,00 < 9,00	Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
	R1	PC	120 Pts	100 Pts 25 rep		≥ 4,00 < 6,00	CRITERIUM REGIONAL
	R2	PC	80 Pts	70 Pts 30 rep		≥ 2,30 < 4,00	CRITERIUM REGIONAL
	R3	PC	60 Pts	50 Pts 30 rep		≥ 1,20 < 2,30	
	R4	PC	40 Pts	30 Pts 30 rep		0 < 1,20	
	DAMES	PC	120 Pts 30 rep	70 Pts 25 rep		0 < 1,20	Poules 8 joueuses articles 6.2.20 ou 6.2.22 Circuit : 7
CADRE 47/2	MASTERS		250 Pts	200 Pts 25 rep	≥ 20,00		Poules 8 joueurs articles 6.2.21 ou 6.2.23 Circuit : 7
	N1		200 Pts	150 Pts 25 rep	≥ 10,00 < 20,00		Poules - 8 joueurs – article 6.2.23 Zones : 7
	N2		120 Pts	100 Pts 25 rep	≥ 6,00 < 10,00		Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
CADRE 42/2	N3		120 Pts	100 Pts 25 rep		≥ 4,50 < 7,50	Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
	R1		80 Pts	60 Pts 25 rep		≥ 2,20 < 4,50	Minima Classé Libre R2 Moyenne de Référence 2,20 - 3,10m
CADRE 71/2	MASTERS		200 Pts	150 Pts 20 rep	≥ 18,00		Poules 6 joueurs articles 6.2.20 ou 6.2.22 Circuit : 5
CADRE 47/1	MASTERS		200 Pts	150 Pts 20 rep	≥ 12,00		Suspension provisoire
1 BANDE	MASTERS		120 Pts	100 Pts 25 rep	≥ 5,00		Poules 8 joueurs articles 6.2.21 ou 6.2.23 Circuit : 7
	N1		100 Pts	80 Pts 25 rep	≥ 3,50 < 5,00		Poules 8joueurs article 6.2.23 Zones : 7
	N2		80 Pts	60 Pts 25 rep	≥ 2,30 < 3,50		Poules 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
	N3		60 Pts	50 Pts		≥ 1,80 < 2,58	Poules -16 joueurs

				25 rep			article 6.2.23 Ligue : 13
	R1		50 Pts	40 Pts 30 rep		≥ 1,10 < 1,80	CRITERIUM REGIONAL
	R2		30 Pts	25 Pts 30 rep		0 < 1,10	
3 BANDES	MASTERS		40 Pts	35 Pts 50 rep	≥ 1,000		Poules ou D KO 16 joueurs - articles 6.2.21 ou 6.2.23 Circuit : 15
3 BANDES	N1		35 Pts	30 Pts 50 rep	≥ 0,700 < 1,000		Poules - 8 joueurs article 6.2.23 Zones : 7
3 BANDES	N2		30 Pts	25 Pts 50 rep	≥ 0,500 < 0,700		Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
3 BANDES	N3		25 Pts 60 rep	20 Pts 50 rep		≥ 0,400 < 0,581	Poules - 16 joueurs article 6.2.23 Ligue : 13
3 BANDES	R1		20 Pts 60 rep	15 Pts 40 rep		≥ 0,250 < 0,400	CRITERIUM REGIONAL
3 BANDES	R2		15 Pts 60 rep	10 40 rep		≥ 0,250	
	DAMES		25 Pts 50 rep	10 Pts 40 rep		≥ 0,250	Poules Unique de 4 à 8 joueuses articles 6.2.20 ou 6.2.22 circuit : 3 à 7

ANNEXE II : Catégories et Distances des Finales L.M.B.

Voir le tableau sur les graphiques de la L.M.B

ANNEXE III : Règlement Fédéral.

Pour tout article de règlement non mentionné dans ce RS,

Veuillez consultez le code sportif accessible sur le site de la Fédération Française de Billard.

***

Directeur Sportif L.M.B

Achour FERHAT